

90 B 262

SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL
Société à responsabilité limitée au capital de 1 200 000 Euros
Siège social : 10, La Tannerie 57070 SAINT JULIEN LES METZ
RCS METZ B 329 879 712

2019 B 5920
19 9

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 SEPTEMBRE 2019



Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à 705 970,10 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	705 970,10 Euros
A titre de dividendes aux associés Soit 0,88 Euro par part	700 000,00 Euros
Le solde	5 970,10 Euros

En totalité au compte "autres réserves".

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 13 septembre 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8% - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 Euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 Euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

PG FT F
hnt

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 5,30 Euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 non éligibles à l'abattement de 40% s'élève à 699 994,70 Euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

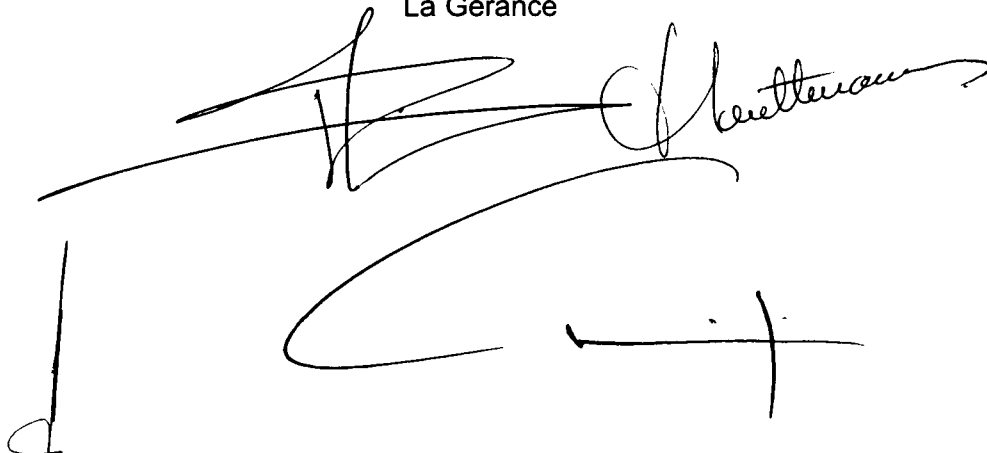
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Total des sommes distribuées	Nombre de titres concernés	Réfaction de 40% sur les dividendes (Article 158.3.2 C.G.I.)	
			Dividendes éligibles	Dividendes non éligibles
30 juin 2016	500 000	792 960	5 335,07	494 664,93
30 juin 2017	515 000	792 960	5 495,13	509 504,87
30 juin 2018	600 000	792 960	3,78	599 996,22

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 septembre 2019

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 792 960 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Gérance

The block contains several handwritten signatures in black ink. There are three distinct signatures at the top, and a large, stylized signature or set of initials below them. The signatures appear to be those of the management team (La Gérance) certifying the resolution.

SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL
Société à responsabilité limitée au capital de 1 200 000 Euros
Siège social : 10, La Tannerie 57070 SAINT JULIEN LES METZ
RCS METZ B 329 879 712

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 SEPTEMBRE 2019

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2019, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 6 521 074 Euros contre un chiffre d'affaires de 6 337 292 Euros pour le précédent exercice clos le 30 juin 2018.

L'Assemblée Générale Mixte réunie en date du 14 septembre 2018 a décidé d'augmenter le capital social de 319 814,40 Euros par l'incorporation directe de réserves au capital.

Aux termes d'un acte en date à SAINT JULIEN LES METZ du 14 février 2019, la société SOLOGEST AUDIT a cédé à Madame Bénédicte MAURICE, à Monsieur Frédéric TRAPP et à la société BM EXPERTISE ET CONSEIL 39 650 parts sociales lui appartenant dans la Société.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 juin 2019, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

En ce qui concerne l'évolution prévisible de la Société et ses perspectives d'avenir, l'objectif est l'amélioration des niveaux d'activité et de rentabilité.

2019BS920
19 9



hnt
R F F

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

SOLOGEST SOCIETE LORRAINE DE GESTION INFORMATIQUE : société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 Euros détenue à 100% – exercice social clos le 30 juin 2019

Capitaux propres = 37 543 Euros

Chiffre d'affaires = 10 875 Euros

Résultat net = 6 998 Euros

SUCCURSALES

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1, II du Code de commerce, nous vous indiquons que notre Société a trois succursales situées respectivement :

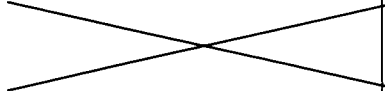
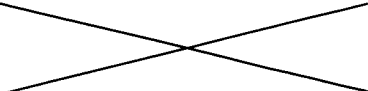
-3, Rue de Lorraine 57970 YUTZ (numéro SIRET : 329 879 712 00092) ;

-337, Rue de Metz 57300 MONDELANGE (numéro SIRET : 329 879 712 00100) ;

-20, Rue de la Treiche 54700 PONT A MOUSSON (numéro SIRET : 329 879 712 00118).

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 30 juin 2019 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 j	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	Total (1 j et plus)	0 j	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	Total (1 j et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
<i>Nombre de factures concernées</i>												
<i>Montant total des factures concernées HT</i>		194400	6600		27000			790000	590000	223000	751000	

hml
AG FTA

% du montant total des achats HT de l'exercice										
% du chiffre d'affaires HT de l'exercice										
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées										
Nombre des factures exclues										
Montant total des factures exclues										
(C) Délais de paiement de référence utilisés										
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement										

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 6 521 074 Euros contre 6 337 292 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,90%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 18 817 Euros contre 32 881 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -42,77%.

Le montant des achats et variations de stocks est nul comme pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 347 628 Euros contre 2 256 028 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,06%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 138 453 Euros contre 140 925 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,75%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2 020 895 Euros contre 1 975 855 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,27%.

Le montant des charges sociales s'élève à 752 180 Euros contre 718 288 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,71%.

MG FV FV

L'effectif salarié moyen s'élève à 58 personnes contre 61 personnes pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,91%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 126 373 Euros contre 108 970 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 15,97%.

Le montant des autres charges s'élève à 5 455 Euros contre 37 226 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -85,34%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 5 390 983 Euros contre 5 237 292 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,93%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 148 908 Euros contre 1 132 881 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,41%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -3 294 Euros (9 405 Euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 1 145 615 Euros contre 1 142 285 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,29%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 12 590 Euros contre -24 193 Euros pour l'exercice précédent,
- de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise d'un montant de 155 109 Euros contre 133 993 Euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 297 125 Euros contre 289 000 Euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019 se solde par un bénéfice de 705 970,10 Euros contre un bénéfice de 695 099,02 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,56%.

Au 30 juin 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 5 642 953 Euros contre 5 241 808 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,65%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 705 970,10 Euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	705 970,10 Euros
A titre de dividendes aux associés Soit 0,88 Euro par part	700 000,00 Euros
Le solde	5 970,10 Euros

En totalité au compte "autres réserves".

Le paiement des dividendes serait effectué à compter du 13 septembre 2019.

hnt
H J F

Nous vous informons que depuis le 1^{er} janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8% - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 Euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 Euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 5,30 Euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 non éligibles à l'abattement de 40% s'élève à 699 994,70 Euros.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Total des sommes distribuées	Nombre de titres concernés	Réfaction de 40% sur les dividendes (Article 158.3.2 C.G.I.)	
			Dividendes éligibles	Dividendes non éligibles
30 juin 2016	500 000	792 960	5 335,07	494 664,93
30 juin 2017	515 000	792 960	5 495,13	509 504,87
30 juin 2018	600 000	792 960	3,78	599 996,22

hnd
16 JT 5

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

AUTORISATION D'AFFILIATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ASSIMILÉS AUX SALARIÉS AUX CONTRATS DE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Nous vous informons qu'en application de la circulaire de la Direction de la sécurité sociale du 25 septembre 2013, les mandataires sociaux non titulaires d'un contrat de travail mais qui sont assimilés aux salariés, en application de l'article L.311-3 du Code de la sécurité sociale, peuvent bénéficier des contrats de protection sociale complémentaire que la Société aurait éventuellement souscrits au profit des salariés, sur autorisation de la collectivité des associés.

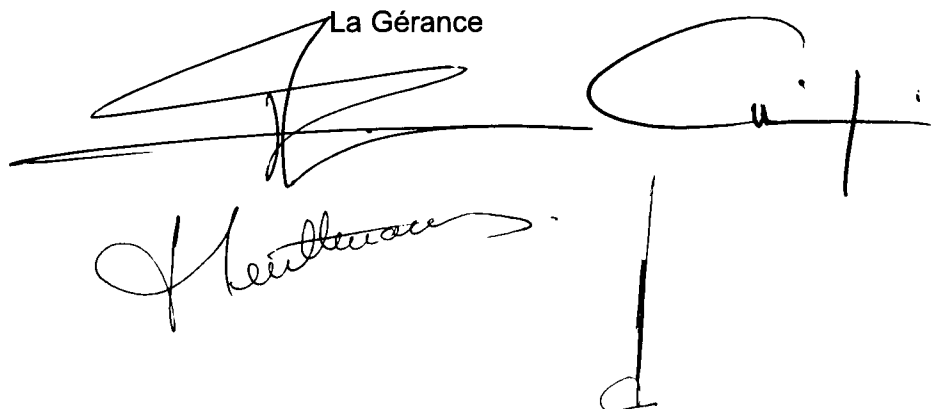
Nous vous proposons en conséquence d'autoriser les mandataires sociaux susvisés, éventuellement concernés, à être rattachés aux contrats de protection sociale complémentaire éventuellement souscrits par la Société, et en conséquence à bénéficier desdits contrats.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à SAINT JULIEN LES METZ

Le 14 août 2019

La Gérance

The block contains three handwritten signatures in black ink. The first signature is a stylized, angular script. The second signature is a more fluid, cursive script. The third signature is a simple, vertical line with a small hook at the bottom.

CLAUDE KARLI

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMÉ PAR L'ÉTAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE STRASBOURG

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE COLMAR

53, RUE DU GÉNÉRAL OFFENSTEIN
CS 30003 - 67023 STRASBOURG CEDEX 1

TÉL. 03 90 40 17 17 - FAX 03 90 40 17 18
E-mail : karli@gross-hugel.com

2019 BS920
19 SEP 9



SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL

Société à responsabilité limitée au capital de 1 200 000 Euros

Siège social : 10 La Tannerie
57070 SAINT JULIEN LES METZ
RCS METZ : TI 329 879 712

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2019

A l'Assemblée générale de la société SOLOGEST SARL,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SOLOGEST relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, a porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Assemblée général

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux membre de l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

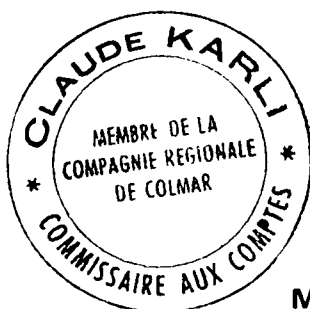
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à STRASBOURG, le 26 août 2019



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Claude Karli".

Claude KARLI

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

COMPTES ANNUELS



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/06/2019			30/06/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	138 996	138 176	820	1 452
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	575 232		575 232	575 232
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	735 023	551 539	183 484	187
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	13 937	6 315	7 622	13 937
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 166		1 166	1 166
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	84 529		84 529	84 529
TOTAL (II)		1 548 883	696 030	852 853	863 586
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	158 339		158 339	150 041
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	4 515		4 515	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 794 962	339 996	2 454 966	2 296 798
	Autres créances	168 317		168 317	128 112
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 872 068		1 872 068	1 694 998
	Charges constatées d'avance	131 894		131 894	108 271
	TOTAL (III)	5 130 096	339 996	4 790 099	4 378 221
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		6 678 979	1 036 026	5 642 953	5 241 808

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an



573 297

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2019

30/06/2018

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 200 000	880 186
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		249 187
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	120 000	102 247
	Réserves statutaires ou contractuelles		39 579
	Réserves réglementées	150 283	103 986
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	705 970	695 099
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	11 028	11 932
	Total des capitaux propres	2 187 281	2 082 215
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	411 345	407 308
	Provisions pour charges	112 813	99 911
	Total des provisions	524 158	507 219
DET S (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	175 806	206 572
	Emprunts et dettes financières divers	31 596	31 002
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	404 650	259 905
	Dettes fiscales et sociales	1 362 700	1 276 047
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	125 408	74 978
	Produits constatés d'avance (1)	831 354	803 869
	Total des dettes	2 931 514	2 652 374
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 642 953	5 241 808
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	705 970,00	695 099,02
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 824 954,00	2 495 678,00
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/06/2019

30/06/2018

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	196 953	2 523	199 477	196 232
	Production vendue (Services et Travaux)	6 267 346	54 251	6 321 598	6 141 059
	Montant net du chiffre d'affaires	6 464 300	56 774	6 521 074	6 337 292
	Production stockée			8 298	(10 929)
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			4 350	17 033
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			6 169	26 "
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			6 539 892	6 370 172
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 347 628	2 256 028
	Impôts, taxes et versements assimilés			138 453	140 925
	Salaires et traitements			2 020 895	1 975 855
	Charges sociales du personnel			752 180	718 288
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			49 562	62 817
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			63 909	36 359
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			12 902	9 794
	Autres charges			5 455	37 226
	Total des charges d'exploitation (2)			5 390 983	5 237 292
	RESULTAT D'EXPLOITATION			1 148 908	1 132 881



Compte de Résultat 2/2

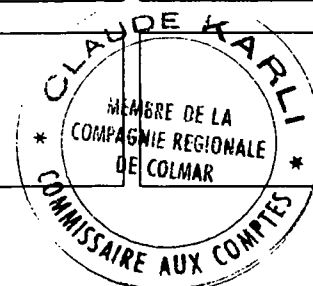
Etat exprimé en euros

30/06/2019

30/06/2018

RESULTAT D'EXPLOITATION		1 148 908	1 132 881
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 078	12 167
	Total des produits financiers	5 078	12 167
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 315 2 057	2 762
	Total des charges financières	8 372	2 762
RESULTAT FINANCIER		(3 294)	9 405
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 145 615	1 142 285
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	23 591 237 447	6 600 52 745 101 274
	Total des produits exceptionnels	261 038	160 619
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 135 1 734 240 580	16 199 2 439 166 174
	Total des charges exceptionnelles	248 449	184 812
RESULTAT EXCEPTIONNEL		12 590	(24 193)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		155 109 297 125	133 993 289 000
TOTAL DES PRODUITS		6 806 008	6 542 958
TOTAL DES CHARGES		6 100 038	5 847 859
RESULTAT DE L'EXERCICE		705 970	695 099

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées



ANNEXE

*Art. L123-13 à L123-21 et R123-195 à R123-198 du Code de Commerce et Art. 831-1 et s.
du PCG*

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 5 642 953 euros, présenté sous la forme de liste, et dégageant un résultat de : 705 970 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font parties intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE**Activité de l'entreprise**

Expertise comptable et commissariat aux comptes

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise

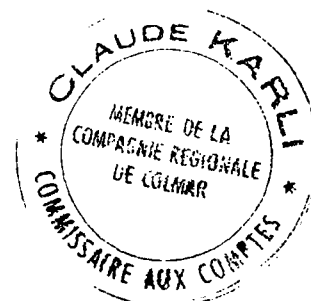
Siège social : 57070 METZ

Faits caractéristiques de l'exercice

Modification de la forme juridique le 30/05/2018, transformation de SAS en SARL.

UTILISATION DU CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

30/06/2019

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIO / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	792 960,00	1,5133	1 200 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	792 960,00	1,5133	1 200 000,00



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement ANC 2014-03)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il a été dérogé, pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité aux principes de la méthode des coûts historiques pour les raisons suivantes:

- Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis malis et en retenant la méthode de l'avancement.
- Ils figurent en "en cours production de services" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce.

Le montant total des honoraires de commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2018-2019 s'élève à 5 156.80 € hors taxes.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

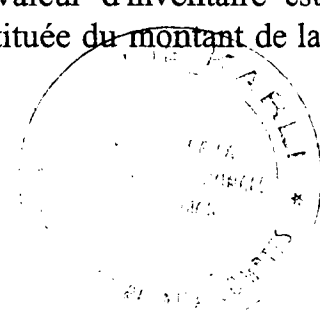
Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



Règles et Méthodes Comptables

Amortissements

Ils sont calculés , en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Logiciels	1 à 4 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Matériel Informatique	3 à 4 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

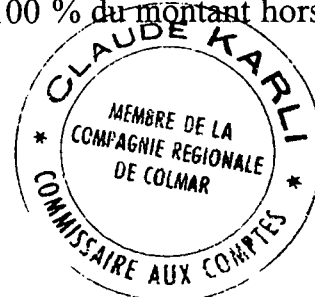
Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Clients litigieux

Les clients litigieux font l'objet d'une dépréciation à la clôture de l'exercice.

Une provision pour dépréciation partielle est pratiquée pour les encours clients inférieurs à un an.

Pour les encours supérieurs à un an, il est pratiqué une provision de 100 % du montant hors taxes de l'encours client en solde au bilan.



Règles et Méthodes Comptables

Produits constatés d'avance

A la clôture de l'exercice, il est constaté des produits constatés d'avance qui sont calculés en déduisant de la facturation les travaux partiels réalisés au cours de l'exercice.

La valorisation des travaux réalisés est effectuée sur la base d'un taux horaire appliqué à chaque intervenant sur le dossier.

Travaux en cours

A la clôture de l'exercice, il est constaté des travaux en cours qui sont calculés selon les travaux réalisés non encore facturés.

La valorisation des travaux en cours est effectuée sur la base d'un taux horaire appliqué à chaque intervenant sur le dossier.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le Crédit Impôt Compétitivité Emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté au compte "444 - Etat - impôt sur les bénéfices" pour un montant de 103 943 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte "649 - Charges de personnel - CICE".

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 46 039 €.

Engagements de départ à la retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

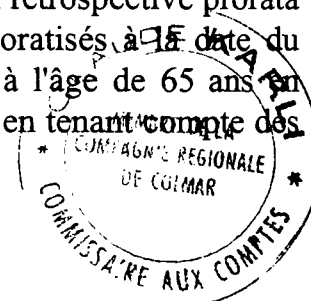
Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 112 813 euros.

Part des engagements qui ont fait l'objet d'une provision et inscrits au poste "Provision pour charges" : 12 902 euros

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour de départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en écartant l'application du barème issu de l'ANI du 11 janvier 2008 mais en tenant compte des



Règles et Méthodes Comptables

éléments suivants :

- taux d'actualisation retenu à 1.50%
- taux de progression des salaires : 1.50% constant
- taux de rotation : 3% constant pour une ancienneté de plus de 15 ans, 10% dégressif pour une ancienneté comprise entre 5 et 15 ans, 10% constant pour une ancienneté inférieure à 5 ans.
- taux de charges patronales fixé à 45% pour les salariés Cadres et 40% pour les salariés Non Cadres.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagement reçus.

Autres informations

Il a été constaté une provision pour risques et charges d'un montant de 125 000.00€ concernant des litiges survenus au cours de l'exercice.

Il a été repris des provisions pour risques et charges pour un montant de 140 000.00 € concernant des litiges éteints au cours de l'exercice.



ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		30/06/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		18	
	Professions intermédiaires			
	Employés		40	
	Ouvriers			
	TOTAL		58	

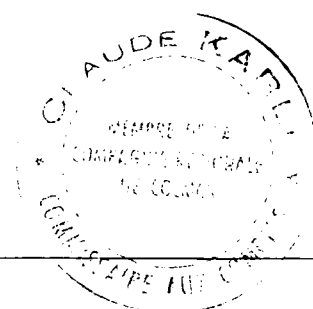


ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	714 228					714 228
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	714 228					714 228
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	301 618		1 783		10 122	293 279
	Matériel de transport	10 172					10 172
	Matériel de bureau, mobilier	399 427		45 094		12 949	431 572
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	711 217		46 877		23 071	735 023
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	13 937					13
	Autres titres immobilisés	1 166					1 166
	Prêts et autres immobilisations financières	84 529					84 529
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	99 633					99 633
TOTAL		1 525 078		46 877		23 071	1 548 883



ANNEXE - Elément 3

Amortissements

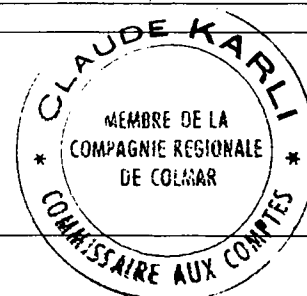
Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	137 544	632		138 176
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	137 544	632		138 176
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	224 270	9 646	10 122	223 794
	Matériel de transport	10 172			10 172
	Matériel de bureau, mobilier	289 506	41 017	12 949	317 573
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	523 947	50 663	23 071	551 539
TOTAL		661 491	51 295	23 071	689 715

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles		8			218		(210)
TOTAL IMMOB INCORPORELLES		8			218		(210)
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers		378					378
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier		2 673			3 745		(1 072)
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES		3 051			3 745		(694)
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL		3 059			3 963		(904)
TOTAL GENERAL NON VENTILE			3 059			3 963	(904)

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	11 932	3 059	3 963	11 028
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES		11 932	3 059	3 963	11 028
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	387 308	237 521	213 484	411 345
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	99 911	12 902		112 813
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	20 000		20 000	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		507 219	250 423	233 484	524 158
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières		6 315		6 315
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	281 980	63 909	5 893	339 996
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	281 980	70 224	5 893	346 311
TOTAL GENERAL		801 131	323 706	243 340	881 497
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			76 811 6 315 240 580	5 893 237 447	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

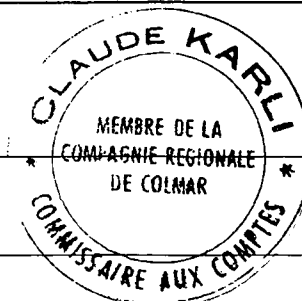


ANNEXE - Élément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/06/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	84 529		84 529
	Clients douteux ou litigieux	407 022		407 022
	Autres créances clients	2 387 939	2 387 939	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	81 027	81 027	
	Taxes sur la valeur ajoutée	66 693	66 693	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	20 598	20 598	
	Charges constatées d'avances	131 894	131 894	
	TOTAL DES CREANCES	3 179 702	2 688 150	491 552
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/06/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	175 806	69 245	106 560	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	29 898	29 898		
	Fournisseurs et comptes rattachés	404 650	404 650		
	Personnel et comptes rattachés	618 396	618 396		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	188 915	188 915		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	538 621	538 621		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	16 768	16 768		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 698	1 698		
	Autres dettes	125 408	125 408		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	831 354	831 354		
	TOTAL DES DETTES	2 931 514	2 824 954	106 560	
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	80 643			
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	1 698			



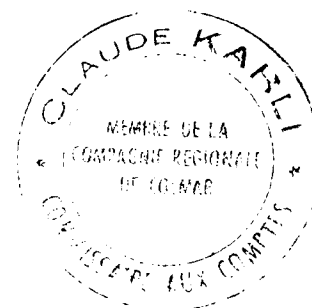
ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2019

Total des Produits à recevoir		22 452
Autres créances clients		6 727
<i>Clients - FAE hors groupe</i>	6 727	
Autres créances		15 724
<i>RRR à obtenir & avoirs à recev</i>	935	
<i>Divers - Produits à recevoir</i>	12 000	
<i>Intérêts courus à recevoir</i>	2 790	



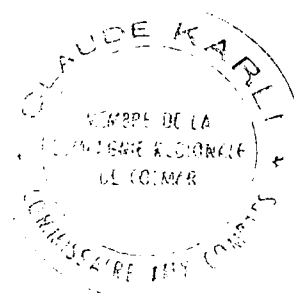
ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2019

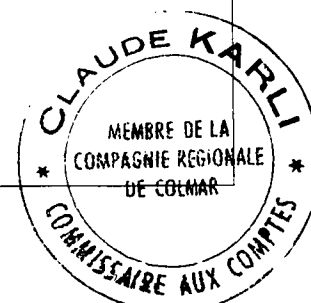
Total des Charges à payer		785 917
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		176 658
<i>Fournisseurs - FAR hors groupe</i>	<i>176 658</i>	
Dettes fiscales et sociales		567 484
<i>Dettes provisionnées pour CP</i>	<i>275 825</i>	
<i>Dettes provisionnées pour RTT</i>	<i>13 297</i>	
<i>Dettes prov. sur part. des sal</i>	<i>155 109</i>	
<i>Personnel - Primes à payer</i>	<i>33 820</i>	
<i>Provision versement CE</i>	<i>4 620</i>	
<i>Orga. sociaux - Autres CS à pa</i>	<i>44 124</i>	
<i>Charges à payer form prof. con</i>	<i>11 462</i>	
<i>Charges à payer particip eff c</i>	<i>14 073</i>	
<i>Charges à payer taxe apprentis</i>	<i>5 334</i>	
<i>Charge à payer - CFE</i>	<i>2 009</i>	
<i>Charge à payer - Taxe foncière</i>	<i>7 353</i>	
<i>Charge à payer - Prime à payer</i>	<i>460</i>	
Autres dettes		41 775
<i>RRR à accorder et autres AAE</i>	<i>41 775</i>	



ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			131 894
CCA COTISATIONS		23 511	
CCA LOCATIONS IMMOBILIERES		37 394	
CCA ASSURANCES		22 697	
CCA DOCUMENTATION		20 247	
CCA MAINTENANCE INFORMATIQUE		16 922	
CCA COMMUNICATION EXTERIEURE		11 123	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			131 894



ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		831 354	831 354
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			831 354



ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	196 953	2 523	199 477
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	6 267 346	54 251	6 321 598
TOTAL	6 464 300	56 774	6 521 074



ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros

30/06/2019

Résultat avant impôts

Impôts (1)

Résultat après impôts

RESULTAT COURANT

1 145 615

1 145 615

RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)

(142 519)

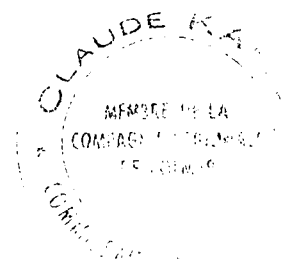
(142 519)

RESULTAT COMPTABLE

1 003 095

1 003 095

(1) après retraitements fiscaux.



Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 30/06/2018	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/06/2019
Capital social	880 186			319 814	1 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	249 187			(249 187)	
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	102 247	17 753			120 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées	39 579			(39 579)	
Autres réserves	103 986	77 346		(31 049)	150 283
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	695 099	(695 099)		705 970	705 970
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	11 932			(904)	11 028
TOTAL	2 082 215	(600 000)		705 066	2 187 281

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 600 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 600 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 482 215

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 482 215

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 105 066



ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

30/06/2019

Total des produits exceptionnels		261 038
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		23 591
<i>Autres produit excep. s/op ges</i>	23 591	
Reprises sur provisions et transferts de charges		237 447
<i>RAP dérogatoires</i>	3 963	
<i>Reprise sur provisions pour ch</i>	140 000	
<i>RAP créances clients litigieux</i>	93 484	
Total des charges exceptionnelles		248 449
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		6 135
<i>pénalités amendes</i>	21	
<i>Autres charges excep. s/op ges</i>	6 114	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		1 734
<i>VNC matériel informatique</i>	1 734	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		240 580
<i>DAP dérogatoires</i>	3 059	
<i>Prov pour charges exceptionnel</i>	125 000	
<i>DAP créances clients litigieux</i>	112 521	
Résultat exceptionnel		12 590



2019 B 5920
19 9



SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL
10, La Tannerie
57070 SAINT JULIEN LES METZ

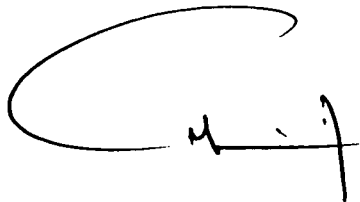
COMPTES ANNUELS
AU 30 JUIN 2019

"COPIE CERTIFIÉE CONFORME"

La Gérance



Heutmann



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/06/2019			30/06/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	138 996	138 176	820	1 452
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	575 232		575 232	575 232
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	735 023	551 539	183 484	187 270
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	13 937	6 315	7 622	13 937
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 166		1 166	1 166
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	84 529		84 529	84 529
	TOTAL (II)	1 548 883	696 030	852 853	863 586
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	158 339		158 339	150 041
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	4 515		4 515	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 794 962	339 996	2 454 966	2 296 798
	Autres créances	168 317		168 317	128 112
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 872 068		1 872 068	1 694 998
	Charges constatées d'avance	131 894		131 894	108 271
	TOTAL (III)	5 130 096	339 996	4 790 099	4 378 221
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		6 678 979	1 036 026	5 642 953	5 241 808

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

407 022

573 297

hml
 PC
 JT
 F

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2019

30/06/2018

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 200 000	880 186
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		249 187
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	120 000	102 247
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		39 579
	Autres réserves	150 283	103 986
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	705 970	695 099
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	11 028	11 932
	Total des capitaux propres	2 187 281	2 082 215
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	411 345	407 308
	Provisions pour charges	112 813	99 911
	Total des provisions	524 158	507 219
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	175 806	206 572
	Emprunts et dettes financières divers	31 596	31 002
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	404 650	259 905
	Dettes fiscales et sociales	1 362 700	1 276 047
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	125 408	74 978
	Produits constatés d'avance (1)	831 354	803 869
	Total des dettes	2 931 514	2 652 374
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 642 953	5 241 808
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		705 970,10	695 099,02
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 824 954	2 495 678
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

hnt 16 F
F +

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/06/2019

30/06/2018

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	196 953	2 523	199 477	196 232
	Production vendue (Services et Travaux)	6 267 346	54 251	6 321 598	6 141 059
	Montant net du chiffre d'affaires	6 464 300	56 774	6 521 074	6 337 292
	Production stockée			8 298	(10 929)
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			4 350	17 033
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			6 169	26 777
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			6 539 892	6 370 172
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 347 628	2 256 028
	Impôts, taxes et versements assimilés			138 453	140 925
	Salaires et traitements			2 020 895	1 975 855
	Charges sociales du personnel			752 180	718 288
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			49 562	62 817
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			63 909	36 359
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			12 902	9 794
	Autres charges			5 455	37 226
	Total des charges d'exploitation (2)			5 390 983	5 237 292
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 148 908	1 132 881

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/06/2019

30/06/2018

RESULTAT D'EXPLOITATION		1 148 908	1 132 881
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 078	12 167
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		5 078	12 167
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 315	
	Intérêts et charges assimilées (4)	2 057	2 762
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	8 372	2 762
RESULTAT FINANCIER		(3 294)	9 405
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 145 615	1 142 285
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	23 591	6 600
	Sur opérations en capital		52 745
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	237 447	101 274
	Total des produits exceptionnels	261 038	160 619
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	6 135	16 199
	Sur opérations en capital	1 734	2 439
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	240 580	166 174
	Total des charges exceptionnelles	248 449	184 812
RESULTAT EXCEPTIONNEL		12 590	(24 193)
PARTICIPATION DES SALAIRES		155 109	133 993
IMPOTS SUR LES BENEFICES		297 125	289 000
TOTAL DES PRODUITS		6 806 008	6 542 958
TOTAL DES CHARGES		6 100 038	5 847 859
RESULTAT DE L'EXERCICE		705 970	695 099
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

hnt
F
F

ANNEXE

*Art. L123-13 à L123-21 et R123-195 à R123-198 du Code de Commerce et Art. 831-1 et s.
du PCG*

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 5 642 953 euros, présenté sous la forme de liste, et dégageant un résultat de : 705 970 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font parties intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALEActivité de l'entreprise

Expertise comptable et commissariat aux comptes

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise

Siège social : 57070 METZ

Faits caractéristiques de l'exercice

Modification de la forme juridique le 30/05/2018, transformation de SAS en SARL.

UTILISATION DU CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		30/06/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		792 960,00	1,5133	1 200 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		792 960,00	1,5133	1 200 000,00

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement ANC 2014-03)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il a été dérogé, pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité aux principes de la méthode des coûts historiques pour les raisons suivantes:

- Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis malis et en retenant la méthode de l'avancement.
- Ils figurent en "en cours production de services" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce.

Le montant total des honoraires de commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2018-2019 s'élève à 5 156.80 € hors taxes.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Règles et Méthodes Comptables

Ils sont calculés , en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Logiciels	1 à 4 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Matériel Informatique	3 à 4 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Clients litigieux

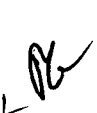
Les clients litigieux font l'objet d'une dépréciation à la clôture de l'exercice.

Une provision pour dépréciation partielle est pratiquée pour les encours clients inférieurs à un an.

Pour les encours supérieurs à un an, il est pratiqué une provision de 100 % du montant hors taxes de l'encours client en solde au bilan.

Produits constatés d'avance

A la clôture de l'exercice, il est constaté des produits constatés d'avance qui sont calculés en

hnt  F J T

Règles et Méthodes Comptables

déduisant de la facturation les travaux partiels réalisés au cours de l'exercice.

La valorisation des travaux réalisés est effectuée sur la base d'un taux horaire appliqué à chaque intervenant sur le dossier.

Travaux en cours

A la clôture de l'exercice, il est constaté des travaux en cours qui sont calculés selon les travaux réalisés non encore facturés.

La valorisation des travaux en cours est effectuée sur la base d'un taux horaire appliqué à chaque intervenant sur le dossier.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le Crédit Impôt Compétitivité Emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté au compte "444 - Etat - impôt sur les bénéfices" pour un montant de 103 943 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte "649 - Charges de personnel - CICE".

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 46 039 €.

Engagements de départ à la retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 112 813 euros.

Part des engagements qui ont fait l'objet d'une provision et inscrits au poste "Provision pour charges" : 12 902 euros

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour de départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en écartant l'application du barème issu de l'ANI du 11 janvier 2008 mais en tenant compte des éléments suivants :

- taux d'actualisation retenu à 1.50%
- taux de progression des salaires : 1.50% constant

Règles et Méthodes Comptables

- taux de rotation : 3% constant pour une ancienneté de plus de 15 ans, 10% dégressif pour une ancienneté comprise entre 5 et 15 ans, 10% constant pour une ancienneté inférieure à 5 ans.

- taux de charges patronales fixé à 45% pour les salariés Cadres et 40% pour les salariés Non Cadres.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagement reçus.

Autres informations

Il a été constaté une provision pour risques et charges d'un montant de 125 000.00€ concernant des litiges survenus au cours de l'exercice.

Il a été repris des provisions pour risques et charges pour un montant de 140 000.00 € concernant des litiges éteints au cours de l'exercice.

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		30/06/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		18	
	Professions intermédiaires			
	Employés		40	
	Ouvriers			
	TOTAL		58	

hnt 16 F T H

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	714 228					714 228
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	714 228					714 228
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	301 618		1 783		10 122	293 279
	Matériel de transport	10 172					10 172
	Matériel de bureau, mobilier	399 427		45 094		12 949	431 572
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	711 217		46 877		23 071	735 023
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	13 937					13 937
	Autres titres immobilisés	1 166					1 166
	Prêts et autres immobilisations financières	84 529					84 529
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	99 633					99 633
TOTAL		1 525 078		46 877		23 071	1 548 883

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	137 544	632		138 176
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	137 544	632		138 176
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	224 270	9 646	10 122	223 794
	Matériel de transport	10 172			10 172
	Matériel de bureau, mobilier	289 506	41 017	12 949	317 573
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		523 947	50 663	23 071	551 539
TOTAL		661 491	51 295	23 071	689 715

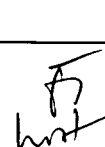
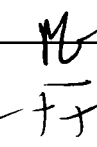
Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles		8			218		(210)
TOTAL IMMOB INCORPORELLES		8			218		(210)
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers		378					378
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier		2 673			3 745		(1 072)
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES		3 051			3 745		(694)
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL		3 059			3 963		(904)
TOTAL GENERAL NON VENTILE			3 059			3 963	(904)

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	11 932	3 059	3 963	11 028
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES		11 932	3 059	3 963	11 028
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	387 308	237 521	213 484	411 345
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	99 911	12 902		112 813
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	20 000		20 000	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		507 219	250 423	233 484	524 158
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières		6 315		6 315
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	281 980	63 909	5 893	339 996
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	281 980	70 224	5 893	346 311
TOTAL GENERAL		801 131	323 706	243 340	881 497

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		76 811 6 315 240 580	5 893 237 447	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

ANNEXE - Élément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	84 529		84 529
	Clients douteux ou litigieux	407 022		407 022
	Autres créances clients	2 387 939	2 387 939	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	81 027	81 027	
	Taxes sur la valeur ajoutée	66 693	66 693	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	20 598	20 598	
	Charges constatées d'avances	131 894	131 894	
	TOTAL DES CREANCES	3 179 702	2 688 150	491 552
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	175 806	69 245	106 560	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	29 898	29 898		
	Fournisseurs et comptes rattachés	404 650	404 650		
	Personnel et comptes rattachés	618 396	618 396		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	188 915	188 915		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	538 621	538 621		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	16 768	16 768		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 698	1 698		
	Autres dettes	125 408	125 408		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	831 354	831 354		
	TOTAL DES DETTES	2 931 514	2 824 954	106 560	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		50 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		80 643			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		1 698			

hwt 10
75 8

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2019

Total des Produits à recevoir		22 452
Autres créances clients		6 727
<i>Clients - FAE hors groupe</i>	6 727	
Autres créances		15 724
<i>RRR à obtenir & avoirs à recev</i>	935	
<i>Divers - Produits à recevoir</i>	12 000	
<i>Intérêts courus à recevoir</i>	2 790	

hnt  
PT

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2019

Total des Charges à payer		785 917
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		176 658
<i>Fournisseurs - FAR hors groupe</i>	<i>176 658</i>	
Dettes fiscales et sociales		567 484
<i>Dettes provisionnées pour CP</i>	<i>275 825</i>	
<i>Dettes provisionnées pour RTT</i>	<i>13 297</i>	
<i>Dettes prov. sur part. des sal</i>	<i>155 109</i>	
<i>Personnel - Primes à payer</i>	<i>33 820</i>	
<i>Provision versement CE</i>	<i>4 620</i>	
<i>Orga. sociaux - Autres CS à pa</i>	<i>44 124</i>	
<i>Charges à payer form prof. con</i>	<i>11 462</i>	
<i>Charges à payer particip eff c</i>	<i>14 073</i>	
<i>Charges à payer taxe apprentis</i>	<i>5 334</i>	
<i>Charge à payer - CFE</i>	<i>2 009</i>	
<i>Charge à payer - Taxe foncière</i>	<i>7 353</i>	
<i>Charge à payer - Prime à payer</i>	<i>460</i>	
Autres dettes		41 775
<i>RRR à accorder et autres AAE</i>	<i>41 775</i>	

hnt BB F
FT

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			131 894
CCA COTISATIONS		23 511	
CCA LOCATIONS IMMOBILIERES		37 394	
CCA ASSURANCES		22 697	
CCA DOCUMENTATION		20 247	
CCA MAINTENANCE INFORMATIQUE		16 922	
CCA COMMUNICATION EXTERIEURE		11 123	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			131 894

hnt FT
16 FT

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		831 354	831 354
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			831 354